



Les Auctionatores

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Commissaires de Justice et des OVV et CPJ n°120

Les grèves et les mobilisations qui se sont succédées depuis le 19 janvier jusqu'à ce jour ont permis une première victoire qu'il faut saluer comme il convient. C'est bien la mobilisation de tous qui a permis à ce qu'une majorité de député ne vote pas cette loi.

C'est bien nos luttes au quotidien durant la période qui ont fait pression pour que nombre de députés refuse de voter ce projet de loi inique.

Mais après avoir ignoré le refus de ce projet par une très grande majorité de français, mépriser les salariés en grève et les manifestants, Macron s'assoit pour la onzième fois sur la représentativité nationale à l'assemblée en dégainant son arme antidémocratique le 49-3.

Ce déni de démocratie pour faire passer une réforme que personne ne veut ne peut que renforcer notre détermination et notre combativité.

Gagner c'est possible

Il faut dès maintenant participer à toutes les actions initiées dans les entreprises et les territoires. Pas de répit pour ce gouvernement.

Ancrer la grève pour amplifier le rapport de force

Il devient plus qu'urgent de construire et de maintenir une pression permanente sur les employeurs sur tous les lieux de travail. Il nous faut élever le rapport de force. Cela passe par le débat avec les salariés sous toutes ses formes. C'est dans ce cadre que la grève reconductible doit être posée.

Contre une réforme injuste et injustifiée

Allongement de la durée du travail par le recul de l'âge de la retraite et baisse des pensions (*en particulier les femmes*) se conjuguent pour faire de notre « *retraite* » un enfer. Ce n'est pas possible. Nous ne pouvons laisser faire.

23 mars en grève et en manifestation

La fédération appelle l'ensemble des salariés à participer à la manifestation du 23 mars et à se mettre en grève. Cela doit être le moment où nous devons décider ensemble des suites à donner à cette journée autres que celles qui seront prévues par l'intersyndicale interprofessionnelle dans lesquelles nous nous inscrivons.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à deploiement.fsetud@cgt.fr avec la mention « CPJ »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes